



**MUNICIPALITE DE GLAND**

**Réponse de la municipalité à  
l'interpellation  
de  
Mme Jeannette Weber  
« concernant quelques réflexions  
suite à la votation communale du  
3 mars 2013 »**

**Personne responsable: Mme Florence Golaz, municipale**

Gland, le 22 avril 2013

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

L'interpellation est la suivante:

« Le rejet massif par la population de l'initiative pour la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland, nous a confirmé la volonté de favoriser, entre autres, les trajets à pieds et de ne pas « arroser » systématiquement tous les parents d'écoliers.

Nous avons l'occasion maintenant de réfléchir à diverses possibilités afin d'augmenter la sécurité sur le chemin de l'école et faire avancer le débat.

Mes deux questions à la Municipalité :

Avez-vous des projets pour améliorer la sécurité routière sur le chemin de l'école, que ce soit à vélo ou à pied ?

Existe-t-il une aide bien ciblée pour les familles en difficulté ?

Si oui, où doivent-elles s'adresser et à qui ? »

## REPONSE DE LA MUNICIPALITE

### Préambule

La circulation routière comme la mobilité douce et le cheminement des piétons sont des préoccupations de la municipalité qui met tout en œuvre pour que les déplacements des uns comme des autres puissent se faire en sécurité et en bonne harmonie.

Les diverses mesures réalisées ou projets, tant dans le cadre de la Zone 30 actuelle, que les futures, l'aménagement des carrefours, de l'espace public, des trottoirs ou des cheminements pour piétons et cyclistes tendent à rendre le réseau routier mais aussi les cheminements pour piétons et 2 roues non motorisés le plus sûr possible.

Le postulat déposé par MM. Gallay et Freuler, intitulé « Amélioration de la mobilité douce à Gland » apportera un éclairage sur les réalisations en cours, celles prévues à brèves échéances, leurs délais et les réflexions en cours.

Dès lors, la présente réponse à l'interpellation de Mme Weber va reprendre les points soulevés par la mandante, sans parler des aménagements routiers qui seront traités dans une autre réponse.

### ***1. Avez-vous des projets pour améliorer la sécurité routière sur le chemin de l'école, que ce soit à vélo ou à pied ?***

Les marquages routiers indiquant les bandes cyclables vont être rafraîchis et la signalisation renforcée au moyen des pictogrammes ad hoc, ceci aussi bien sur les tronçons en cours que ceux qui sont en passe d'être terminés, soit en particulier le long de la route de Luins.

Dans le secteur de la Zone 30 actuelle, le marquage des lignes de guidage au niveau des carrefours sera également repeint afin d'intensifier l'aspect visuel de ces carrefours régis par la priorité de droite.

Le personnel de brigade de la prévention routière qui visite les classes des écoles de Gland rappelle les règles de circulation que les écoliers en 2 roues ou à pied doivent respecter. Afin de sensibiliser les élèves, la gendarmerie rappelle également les dangers que tout un chacun peut rencontrer sur les routes et chemins.

Les patrouilleurs scolaires sont maintenus sur le chemin de l'école aux différents passages piétons et une aide à la traversée a également été instaurée au niveau de la zone de rencontre de la place de la Gare, afin d'aider les écoliers qui le souhaitent à traverser la route de Nyon, au niveau des arrêts de bus. Les assistants de sécurité publique du SPOP sont également régulièrement visibles sur le chemin de l'école.

La promotion du « Pédibus » soit l'accompagnement des écoliers par des parents a été relancée lors de la rentrée scolaire 2012 - 2013 et également lors de la semaine de la mobilité, qui s'est déroulée sur Gland en septembre 2012. Une présentation a été faite par la représentante du concept au niveau cantonal qui est la coordinatrice des lignes « pédibus » de Gland comme pour les autres villes de notre région. Actuellement 2 lignes sont actives, une de la Gare en direction du collège des Perrerets et une autre du quartier de Riant-Coteau en direction du collège de Mauverney. Une nouvelle campagne de promotion de ce mode d'accompagnement sera faite lors de la prochaine rentrée scolaire.

**2. Existe-t-il une aide bien ciblée pour les familles en difficulté ? Si oui, où doivent-elles s'adresser et à qui ?**

Une subvention communale de fr. 135.- est versée en contrepartie de l'achat d'un abonnement annuel de bus (prix plein fr. 423.-). Cette aide est de fr. 13.- pour un abonnement mensuel.

Cette aide communale peut être demandée au service des finances de la Ville de Gland, Grand-Rue 38, sur présentation de l'abonnement.

La conseillère école - famille des établissements primaires et secondaires aide les élèves de condition modeste qui en font la demande à obtenir des aides supplémentaires, en fonction de leur situation financière.

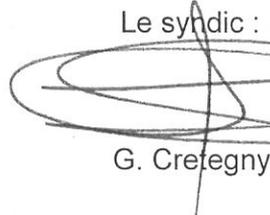
Mme Nancy Orset a son bureau au collège de Grand-Champ et travaille les lundi, mardi et vendredi. Elle est atteignable au 022/557 56 61 ou au 079/400 81 33 ou encore par e-mail [cef.gland@bluewin.ch](mailto:cef.gland@bluewin.ch)

Comme indiqué en préambule, la réponse au postulat répondra de manière plus exhaustive aux questions liées aux aménagements routiers que la municipalité a d'ores et déjà prévus.

Veillez croire, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

  
G. Cretegnny



Le secrétaire :

  
D. Gaiani

